

Boucles de Seine et Marne

15 mars 2009
Course Nationale junior



La Ferté Gaucher

Livre de route



Organisation  JS Ferté Gaucher

S
O
U
V
E
N
I
R

B
E
R
N
A
R
D

M
A
I
L
L
E
T



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Edito

Edito

C'est avec joie et fierté que toute l'équipe d'organisation vous accueille aujourd'hui pour la seconde édition des Boucles de Seine et Marne - Souvenir Bernard Maillet.

Nous avons tous naturellement une pensée vers celui qui a consacré une large partie de sa vie à ce sport, et qui aurait vraiment apprécié d'être parmi nous aujourd'hui. Depuis quatre ans, et avec le soutien de la municipalité de la Ferté Gaucher, une course est organisée en sa mémoire.

Le cyclisme à la Ferté Gaucher, c'est tout d'abord une histoire de passion, depuis 40 ans. Près de quatre-vingt licenciés, de nombreuses organisations afin de faire vivre le cyclisme dans notre région.

Je ne manquerai pas de remercier le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Général de Seine et Marne, l'ensemble des communes traversées, les sponsors ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à la réalisation de cette manifestation, qui sera, je n'en doute pas, une vraie réussite.



Bernard MAILLET

J-F MAILLET, directeur de l'organisation

Nos organisations

	Lieu de la course	Epreuve	Catégorie
15/03	LA FERTE GAUCHER	Boucles de Seine et Marne - Souvenir Bernard Maillet	J
05/04	VILLENEUVE SUR BELLOT	Coupe d'Ile de France de VTT X-country	Toutes catégories
30/05	CHOISY EN BRIE	Prix de la Municipalité	Pass'Cyclisme
1/06	CHOISY EN BRIE	Souvenir Marc Pachot	3 et J
7/06	VILLENEUVE SUR BELLOT	Championnat d'Ile de France	1, 2 et Espoir
11/06	MONTEREAU FAULT YONNE	11ème Grand Prix de la Ville	1. 40 - 1, 2 et 3
4/07	CHOISYE EN BRIE		Ecole de cyclisme
23/08	BELLOT		Minimes - Cadets - 3 et J
30/08	VILLENEUVE SUR BELLOT	Prix de la Municipalité	Pass'Cyclisme - 2, 3 et J
11/10	LA FERTE GAUCHER	Cyclo-cross	Toutes catégories
25/10	LA FERTE GAUCHER	Gentleman	



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Détails d'organisation

Comité d'honneur

Président du Conseil régional d'Ile de France : Jean-Paul Huchon

Président du Conseil Général de Seine et Marne : Vincent Eblé

Conseiller général et Maire de la Ferté Gaucher : Dr Yves Jaunaux

Président du Comité d'Ile de France : Patrice Roy

Président du Comité de Seine et Marne : Gérard Djizmedjian

Organisation

Président : Jean-François Maillet - 7 hameau de Pouligny 77320 Jouy sur Morin - 06 20 14 18 43

Secrétaire : Michel Mennesson - 06 70 70 33 83

Trésorière : Jocelyne Maillet - 06 33 98 78 23

Officiels

Président du Jury : Francis Delrieu

Commissaire 1 : Henri Roehr

Commissaire 2 : Gilles Ardin

Commissaire Moto : Marc Ansermin

Juge à l'arrivée : Claude Cramete

Chronométrateur : Christian Dague

Speaker : Jean Paul Sénéchal

Hôpitaux

Coulommiers

4 rue Gabriel Péri

Tél. : 01 64 65 37 00

Provins

Route de Chalautre

Tél. : 01 64 60 40 00

Château-Thierry

Route de Verdilly

Tél. : 03 23 69 66 00

Meaux

6 rue Saint Fiacre

Tél. : 01 64 35 38 38

Les Classements

Général  **Maillot blanc** - Région Ile de France

Points  **Maillot vert** - Assurances GAN Olivier SURGA

Meilleur Grimpeur  **Maillot à pois** - Bâtiment & Travaux Publics AZ BTP



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Légende

Accueil - Protocole



Parking équipes



Permanence



Restauration



Protocole



Itinéraire Hors course

Course



Départ



Côte de 1^{ère} Catégorie



Côte de 2^{ème} Catégorie



Côte de 3^{ème} Catégorie



Sprint



Zone de Ravitaillement



Passage dangereux



Flamme rouge



Arrivée



Itinéraire course



ZA
37, Rue de la Régale
77181 COURTRY
France

☎ : 01 60 29 31 36



Assurances Gan - Olivier
Surga
8 avenue de Strasbourg
COULOMMIERS

☎ : 01 64 03 02 49



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Règlement particulier

Article 1 - organisation

Les Boucles de Seine et Marne – Souvenir Bernard Maillet sont organisées le dimanche 15 mars 2009 par la Jeunesse Sportive de la Ferté Gaucher sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 - participation

La course est inscrite au calendrier fédéral (classe 1.14) et est ouverte aux équipes étrangères (3 maximum) et de clubs, aux Pôles, aux équipes mixtes (deux clubs maximums), aux sélections départementales et régionales. La participation se fera par équipes de 6 coureurs maximum (4 minimum). Seuls peuvent y participer les cyclistes titulaires d'une licence junior.

Article 3 - permanence

La permanence de départ sera ouverte le dimanche 15 mars, de 7h à 19h, à la salle Henri Forgeard, avenue du Général Leclerc à la Ferté Gaucher.

Le retrait des dossards par les responsables d'équipe se fera le dimanche 15 mars de 7h à 9h.

La réunion des directeurs sportifs est fixée à 7h30.

Article 4 – radio Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence « Radio Tour » de 151.775 Mhz.

Article 5 – maillots de leader

Trois maillots de leader seront remis à l'issue de chaque étape sur le podium protocolaire :

- Blanc : classement général individuel au temps ;
- Vert : classement général individuel par points ;
- A pois rouges : classement général du meilleur grimpeur.

Article 6 – classement général au temps

Le classement général individuel au temps s'établit par l'addition des temps réalisés par chaque coureur dans chaque étape, compte tenu des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité, ce sont les centièmes de seconde enregistrés lors de la 1^{ère} étape qui serviront pour départager les coureurs.

En cas de nouvelle égalité, il sera fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue à la dernière étape.

Article 7 – classement général individuel par points

Le classement général individuel par points s'obtient par l'addition des points enregistrés dans les classements individuels de chaque étape, selon les barèmes suivants :

- 1^{ère} étape : 15, 12, 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point aux 10 premiers coureurs classés.
- 2^{ème} étape : 25, 22, 20, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point aux 20 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité de points au classement général, les coureurs sont départagés par leur nombre de victoires d'étape, et enfin par le classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général par points, les coureurs doivent obligatoirement figurer au classement général individuel au temps.

Article 8 – classement général du meilleur grimpeur

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points obtenus sur les six côtes de la 2^{ème} étape, selon le barème suivant :

10 – 7 – 5 – 3 et 2 points

En cas d'égalité de points au classement général, les coureurs sont départagés par le nombre de places de premier au sommet des côtes, et enfin par le classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général du meilleur grimpeur, les coureurs doivent figurer obligatoirement au classement général individuel au temps.

Article 9 – contre-la-montre individuel

Les départs seront donnés de 1' en 1', dans l'ordre établi par l'organisateur. Les responsables d'équipe auront toutefois la possibilité d'indiquer, jusqu'à trois jours francs avant l'épreuve, l'ordre dans lequel partiront leurs coureurs.

Lors de la 1^{ère} étape contre-la-montre, l'utilisation de bicyclettes spéciales est admise, pour autant que ces dernières soient conformes aux dispositions des articles des 10.2.006 à 10.2.024 du règlement fédéral. Sont notamment autorisés les cintres additionnels, ainsi que les roues à bâtons ou lenticulaires.

Article 10 – ravitaillement

Lors de la 2^{ème} étape en ligne, une zone de ravitaillement est prévue entre le km 60 et le km 63, sur la D42.

Article 11 – délais d'élimination

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 25 % pour la 1^{ère} étape, et 15 % pour la 2^{ème} étape, du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Les délais peuvent être augmentés en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, après consultation de l'organisateur.

Article 12 – contrôle antidopage

Le contrôle antidopage aura lieu à la salle Henri Forgeard, avenue du Général Leclerc à la Ferté Gaucher.

Article 13 - protocole

Devront se présenter au protocole :

- A l'issue de la 1^{ère} étape : les trois premiers
- A l'issue de la 2^{ème} étape : le vainqueur de l'étape, le leader du classement général au temps, le leader du classement du meilleur grimpeur et le leader du classement général aux points.

Article 14 - pénalités

Les coureurs engagés acceptent de fait le règlement particulier de l'épreuve.

Le barème fédéral des pénalités sera le seul applicable.

Article 15 – liste des prix

- Prix :
 - Classement général au temps : grille 540/20
 - Classement par points : 100 € au premier
 - Classement du meilleur grimpeur : 100 € au premier
- Primes :
 - Au km 77 et au premier passage sur la ligne d'arrivée : 30 €, 20 € et 10 € aux trois premiers.



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Ville de la Ferté Gaucher

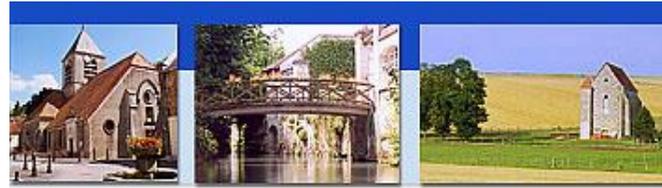
La commune de La Ferté-Gaucher, cet écrin de verdure au cœur de la campagne briarde bénéficie d'une situation géographique, qui permet

aux visiteurs de s'adonner à la pratique du tourisme sous ses formes les plus diverses.

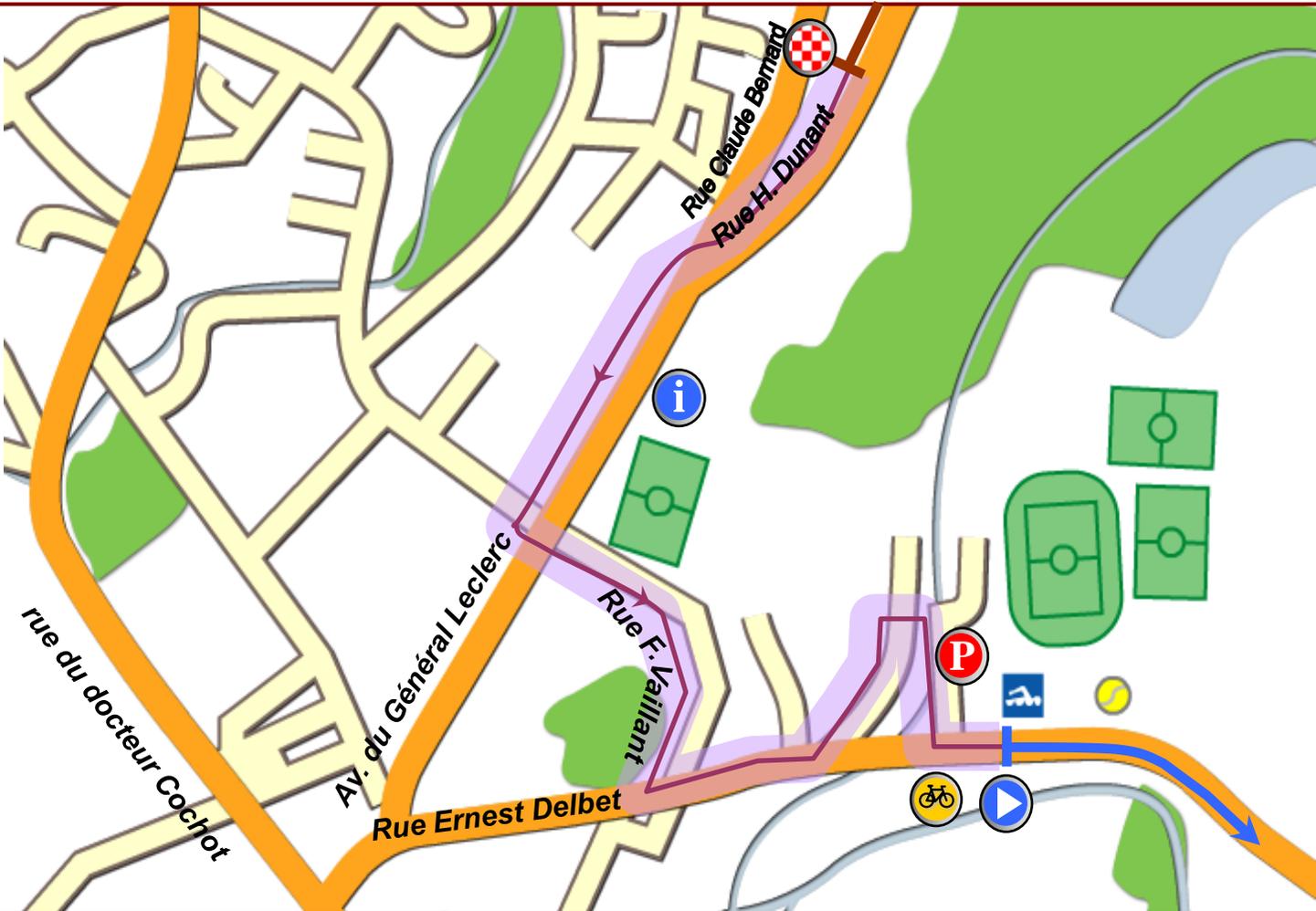
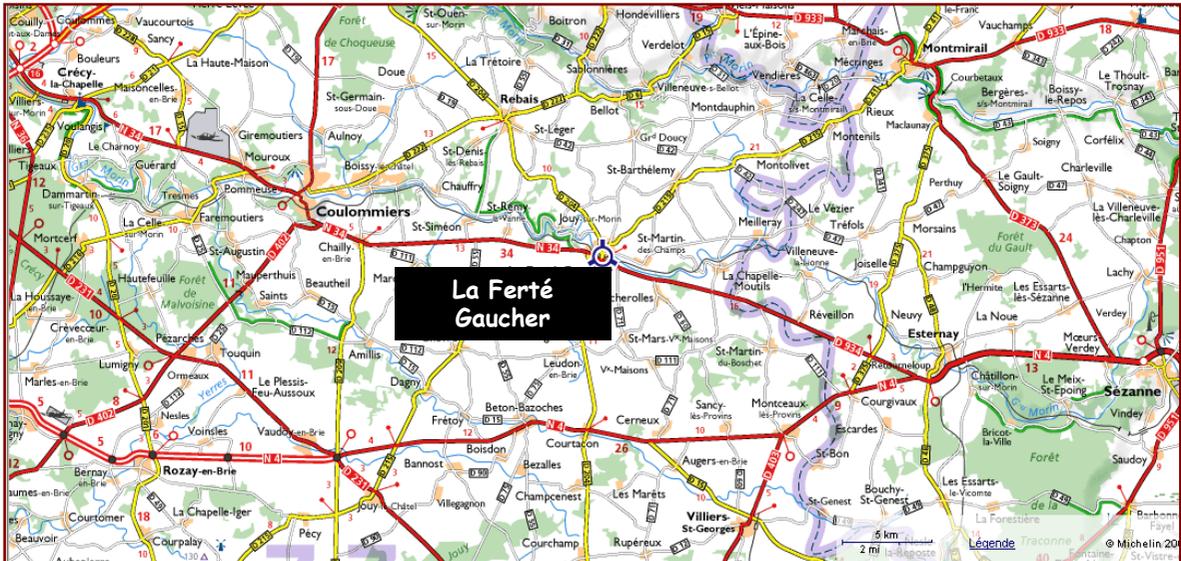
Que vous soyez passionné de randonnées, à la recherche de saveurs authentiques ou féru d'histoire, tout est possible au fil du Grand Morin.

Cette rivière du bassin de Seine-Normandie s'écoule sur près de 120 kilomètres, traversant un bassin versant d'environ 1 200 kilomètres carrés, dont les 2/3 en Seine-et-Marne. La rivière reçoit l'apport en eau de nombreux rus, et c'est cet ensemble qui va contribuer à irriguer la vallée du Morin, où vont se développer bois, prés et champs.

Parce qu'il est un environnement propice à la pratique de nombreux loisirs (terrestres ou aquatiques), vous découvrirez rapidement que le Grand Morin est un atout majeur du secteur de la Ferté-Gaucher qui saura vous surprendre à chacune de vos visites.



Plan du départ / Arrivée



Départ



Protocole



Parking Directeur Sportif



Arrivée



Permanence



Itinéraire Hors course

Itinéraire - Horaire

Départ - Course

Ouverture de la permanence : 7h00 à la Halle aux Veaux, avenue du Général Leclerc

Rassemblement de départ : Gymnase Gérard Petitfrère, rue Ernest Delbet

Départ 1^{er} coureur : 8h30, rue Ernest Delbet.

Les coureurs doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ.

Le contrôle de braquet sera effectué à cette occasion.

Horaire calculé à 43 km/h pour 150 concurrents.

Itinéraire horaire

KILOMETRES				HORAIRES	
à parcourir	parcourus	ITINERAIRE 13,7 KM		Premier coureur	Dernier coureur
13,7	0	D14	LA FERTE GAUCHER <i>Départ</i>	08:30	11:00
11,9	1,8	D14	SAINT MARTIN DES CHAMPS	08:33	11:03
8,2	5,5		Carrefour D14 - VC	08:38	11:08
7,1	6,6	VC	Les Thénières	08:39	11:09
4,7	9,0	D215	SAINT BARTHELEMY	08:43	11:13
0,0	13,7	D215	LA FERTE GAUCHER <i>Arrivée</i>	08:49	11:19

Passage Dangereux

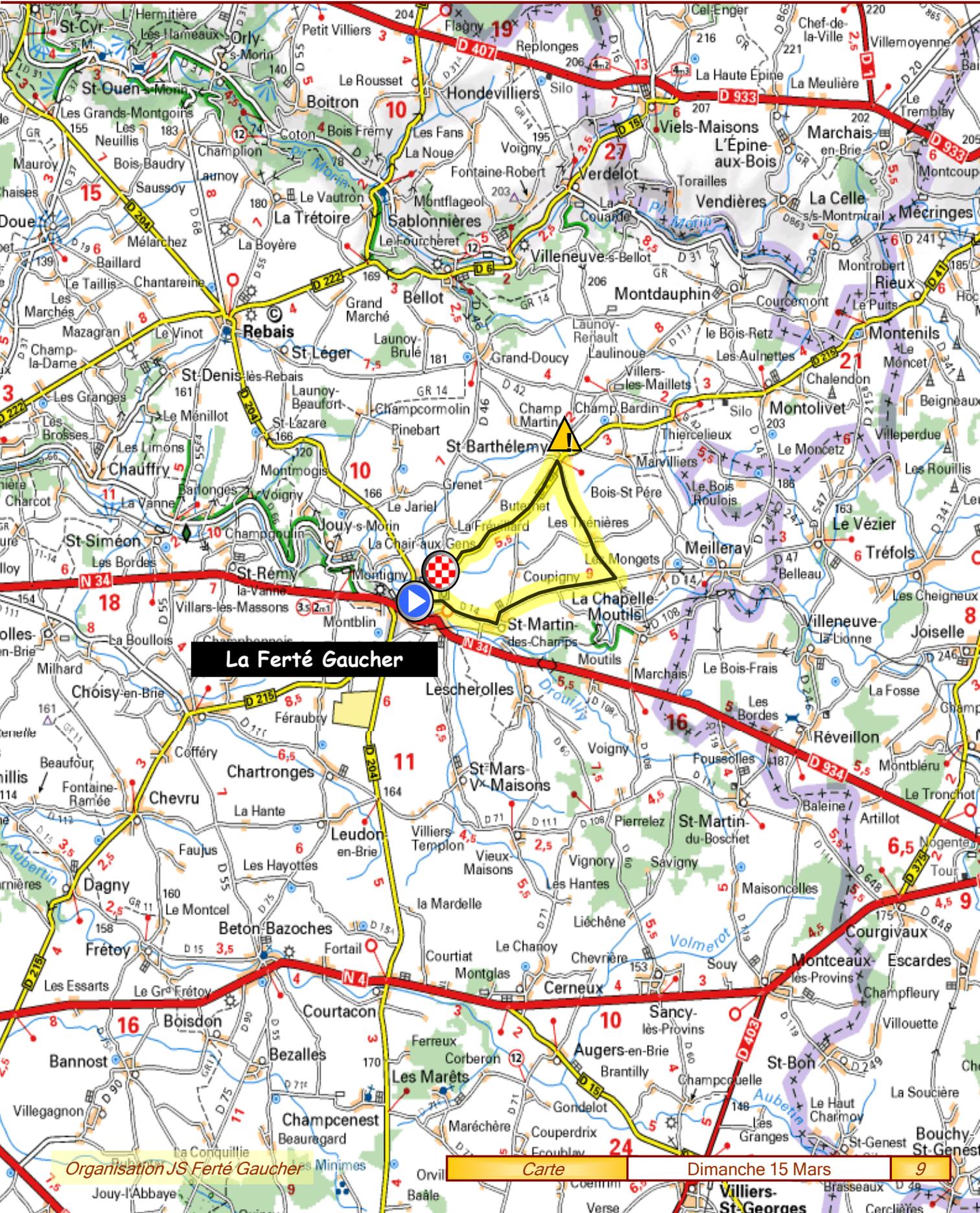
KM 9,2 : chaussée rétrécie.

Arrivée

Les arrivées sont jugées rue Henri Dunant.

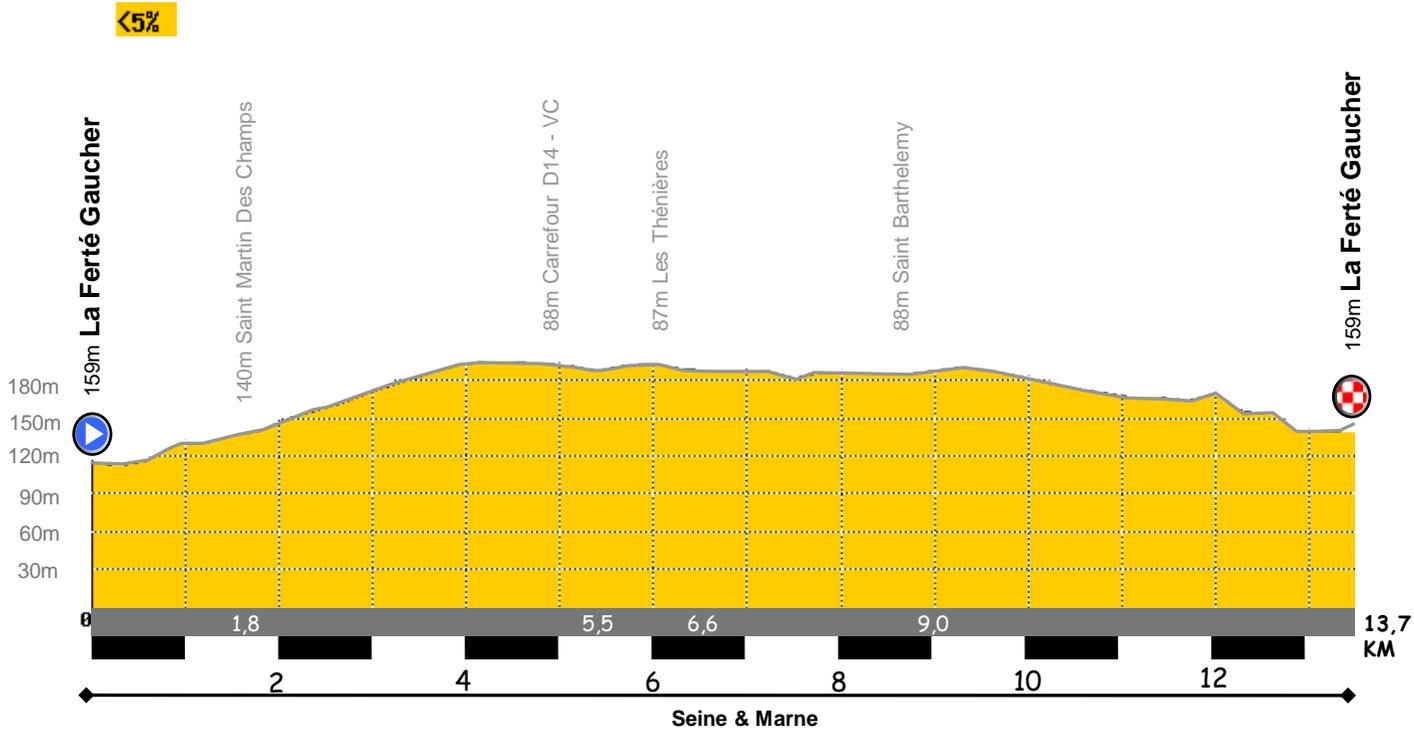
Les temps sont pris sur la ligne d'arrivée.

Carte du parcours

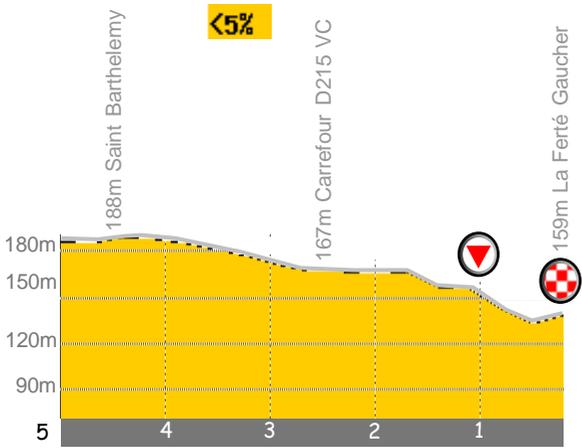


La Ferté Gaucher

Profil de l'étape



Derniers Kms





Ville de la Ferté Gaucher



Conseil Général de Seine et Marne



Entreprise de B.T.P.

37, rue de la Regalle - COURTRY

Tél. : 01 60 20 86 27



Intermarché

SA Jenelo

40 avenue du Général Leclerc

77320 La Ferte Gaucher



Vélo Nature

8 avenue de Strasbourg

COULOMMIERS



Assurances Gan - Olivier Surga

8 avenue de Strasbourg

COULOMMIERS



2J2M métrés et vérifications

8 avenue de la République – REBAIS



Charcuterie Fertoise

35 rue de Paris - LA FERTE GAUCHER

Tél. : 01 64 04 00 01



Assurance MMA - Annie Loir

26 rue de Paris - LA FERTE GAUCHER

Tél. : 01 64 04 00 95



Gitem électroménager – Ets Vaugeois

34 place du Marche

COULOMMIERS

La Cage Fleurie

2 bis place du Général de Gaulle - LA FERTE GAUCHER



Boucles de Seine & Marne

Souvenir Bernard Maillet



Restauration

Repas

Lieu : Salle Henri FORGEARD, avenue du Général Leclerc

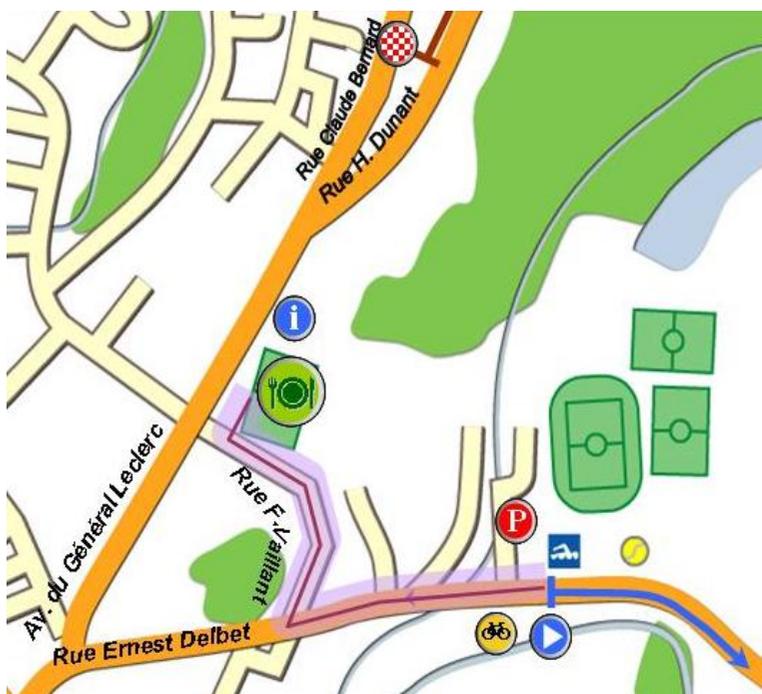
Ouverture : 11h00 à 14h00

Détails pratiques : les repas seront servis sur la présentation du ticket repas qui vous a été donné lors de la remise des dossards.

Itinéraire d'accès

Depuis la ligne de départ, prendre la direction du centre-ville, par la rue Ernest DELBET, puis au feu rouge prendre à droite Rue Fernand Vaillant.

Se garer sur le parking Intermarché pour accès à la Salle Henri FORGEARD.



ZA
37, Rue de la Régale
77181 COUNTRY
France

☎ : 01 60 29 31 36



Assurances Gan - Olivier
Surga
8 avenue de Strasbourg
COULOMMIERS

☎ : 01 64 03 02 49

Itinéraire - Horaire

KILOMETRES		ITINERAIRE 96,2 KM			HORAIRES		
à parcourir	parcours			38 km/h	40 km/h	42 km/h	
100,8	0	D215	LA FERTE GAUCHER	14:30	14:30	14:30	
95,8	5,0	D215	CHOISY EN BRIE	14:38	14:38	14:37	
94,8	6,0	D55	Carrefour D215 - D55, à droite	14:39	14:39	14:39	
91,3	9,5		Carrefour D55 - D934	14:45	14:44	14:44	
90,3	10,5	D55	SAINT SIMEON	14:47	14:46	14:45	
89,3	11,5	D55	LA VANNE	14:48	14:47	14:46	
89,3	11,5	D66	Carrefour D55 - D66, à droite	14:48	14:47	14:46	
87,8	13,0	D66	Moulin du Pont	14:51	14:50	14:49	
87,3	13,5	D55e	Carrefour D66 - D55e, à gauche	14:51	14:50	14:49	
85,8	15,0	D55e	MONTMOGIS	14:54	14:53	14:51	
85,8	15,0		Côte de Montmogis MG	14:54	14:53	14:51	
84,8	16,0	D204	Carrefour D55e - D204, à gauche	14:55	14:54	14:53	
82,8	18,0	D204	REBAIS	14:58	14:57	14:56	
81,8	19,0	D222	Carrefour D204 - D222, à gauche	15:00	14:59	14:57	
81,3	19,5	D222	à droite	15:01	14:59	14:58	
79,8	21,0	D19	Carrefour D222 - D19, à droite	15:03	15:02	15:00	
79,3	21,5	D19	CHANTAREINE	15:04	15:02	15:01	
76,3	24,5	D19	DOUE	15:09	15:07	15:05	
75,8	25,0	D37	Carrefour D19 - D37, à droite	15:09	15:08	15:06	
72,8	28,0	D204	Carrefour D37 - D204, à gauche	15:14	15:12	15:10	
72,3	28,5		Carrefour D204 - rue des Montgoins, à droite	15:15	15:13	15:11	
70,8	30,0		SAINT CYR SUR MORIN	15:17	15:15	15:13	
70,8	30,0	D31	Carrefour rue des Montgoins - D31, à droite	15:17	15:15	15:13	
69,3	31,5	D31	SAINT OUEN SUR MORIN	15:20	15:17	15:15	
68,8	32,0	D31	Carrefour D31 - route de la Vallée, à gauche	15:21	15:18	15:16	
66,3	34,5	D31	ORLY SUR MORIN	15:24	15:22	15:19	
65,8	35,0		Carrefour rue des Grands Prés - rue de la Borde, à droite	15:25	15:23	15:20	
64,8	36,0		Carrefour rue de la Montagne Blanche - D68, à gauche	15:27	15:24	15:21	
63,3	37,5	D68	Côte de la Montagne Blanche MG	15:29	15:26	15:24	
59,3	41,5	D68	REBAIS	15:36	15:32	15:29	
58,8	42,0	D204	Carrefour D68 - D204, à gauche	15:36	15:33	15:30	
58,3	42,5	D222	Carrefour D204 - D222, à gauche	15:37	15:34	15:31	
58,1	42,7	D55	Carrefour D222 - D55, à gauche	15:37	15:34	15:31	
55,8	45,0	D55	LA TRETOIRE	15:41	15:38	15:34	
55,3	45,5	D55	Carrefour D55 - rue de la Maréchalerie, à gauche	15:42	15:38	15:35	
51,8	49,0	D55	à droite	15:47	15:44	15:40	
51,3	49,5	D31	Carrefour D55 - D31, à droite	15:48	15:44	15:41	
47,8	53,0	D31	SABLONNIERES	15:54	15:50	15:46	
47,8	53,0	D222	Carrefour D31 - D222, à droite	15:54	15:50	15:46	
47,3	53,5	D222	La Chenée	15:54	15:50	15:46	
45,8	55,0	D222	Côte de la Chenée MG	15:57	15:53	15:49	
45,6	55,2	D6	Carrefour D222 - D6, à gauche	15:57	15:53	15:49	
43,3	57,5	D6	BELLOT	16:01	15:56	15:52	
42,8	58,0	D46	Carrefour D6 - D46, à droite	16:02	15:57	15:53	
40,8	60,0	D46	Doucy	16:05	16:00	15:56	
40,8	60,0	D46	Côte de Doucy MG	16:05	16:00	15:56	
40,6	60,2	D42	Carrefour D46 - D42, à gauche	16:05	16:00	15:56	
37,8	63,0	VC	Carrefour D42 - VC, à gauche	16:09	16:05	16:00	
31,8	69,0	VC	VERDELOT	16:19	16:14	16:09	
31,3	69,5	D31	à droite	16:20	16:14	16:09	
29,8	71,0	D31	LA COUARDE	16:22	16:17	16:11	
26,3	74,5	VC	à droite	16:28	16:22	16:16	
25,3	75,5	VC	MONTDAUPHIN	16:29	16:23	16:18	
25,3	75,5	D113	Carrefour VC - D113, à droite	16:29	16:23	16:18	
25,1	75,7	VC	Carrefour D113 - VC, à gauche	16:30	16:24	16:18	
24,3	76,5	VC	Côte de Montdauphin MG	16:31	16:25	16:19	
22,3	78,5	VC	MONTOLIVET	16:34	16:28	16:22	
22,3	78,5	D14e	Carrefour D215 - D14e	16:34	16:28	16:22	
18,3	82,5	D14e	MEILLERAY	16:40	16:34	16:28	
17,8	83,0	D14	Carrefour D14e - D14, à droite	16:41	16:35	16:29	
15,8	85,0	D14	Côte de Meilleray MG	16:44	16:38	16:31	
15,8	85,0	D14	Les Mongets	16:44	16:38	16:31	
11,3	89,5	D14	SAINT MARTIN DES CHAMPS	16:51	16:44	16:38	
8,8	92,0	D14	LA FERTE GAUCHER	16:55	16:48	16:41	
8,6	92,2		1er passage sur la ligne d'arrivée Sprint	16:56	16:48	16:42	
8,4	92,4		Carrefour rue Ernest Delbet - rue Fernand Vaillant, à droite	16:56	16:49	16:42	
8,2	92,6		Carrefour rue Fernand Vaillant - avenue du Gal Leclerc, à droite	16:56	16:49	16:42	
7,9	92,9	D215	Carrefour avenue du Gal Leclerc - rue Henri Dunant, à droite	16:57	16:49	16:43	
4,8	96,0	VC	Carrefour D215 - VC, à droite	17:02	16:54	16:47	
3,6	97,2	VC	COUPIGNY	17:03	16:56	16:49	
2,5	98,3	D14	Carrefour VC - D14, à droite	17:05	16:57	16:50	
2,4	98,4	D14	SAINT MARTIN DES CHAMPS	17:05	16:58	16:51	
0,2	100,6	D14	LA FERTE GAUCHER	17:09	17:01	16:54	
0,0	100,8	D14	Arrivée Arrivée	17:09	17:01	16:54	

Départ - Course

Permanence : Salle Henri FORGEARD

Rassemblement de départ : Zone d'activités du Petit Taillis, route de Provins

Signature : de 13h30 à 14h00

Appel & Contrôle braquets : 14h00

Départ réel : 14h30 sur D215, à la sortie de La ferté Gaucher direction Choisy en Brie.

Côtes

Km 15,0 : Côte de **Montmogis**, montée de 1,6 km à 4,1%

Km 37,5 : Côte de la **Montagne Blanche**, montée de 2,1 km à 5,2%

Km 55,0 : Côte de la **Chenée**, montée de 2,1 km à 4,2%

Km 60,0 : Côte de **Doucy**, montée de 2,0 km à 4,5%

Km 76,5 : Côte de **Montdauphin**, montée de 2,0 km à 3,9%

Km 85,0 : Côte du **Meilleray**, montée de 1,4 km à 3,2%

Passages Dangereux

km 5,3 : **Choisy en Brie** - Rétrécissement et ralentisseur

km 9,5 : Route étroite sur 1 km

km 11 : **St Siméon**- Passage à niveau

km 15,5 : **Montmogis** - Ralentisseur

km 30 : **Saint Cyr sur Morin**

- Rétrécissement

km 30,5 : **Saint Cyr sur Morin**- Terre-plein central

km 31 : **Saint Ouen Sur Morin**- Rétrécissement

km 31,5 : **Saint Ouen Sur Morin** - Ralentisseur

km 34,5 : **Orly Sur Morin**- Ralentisseur

km 57,5 : **Bellot** - Ralentisseur

km 69 : **Verdelot** - Rétrécissement

km 78,5 : **Montolivet**- Route étroite sur 2 km

km 90 : **Saint Martin Des Champs**- Ralentisseur

km 90,5 : **Saint Martin Des Champs**- Ralentisseur

km 98,6 : **Saint Martin Des Champs**- Ralentisseur

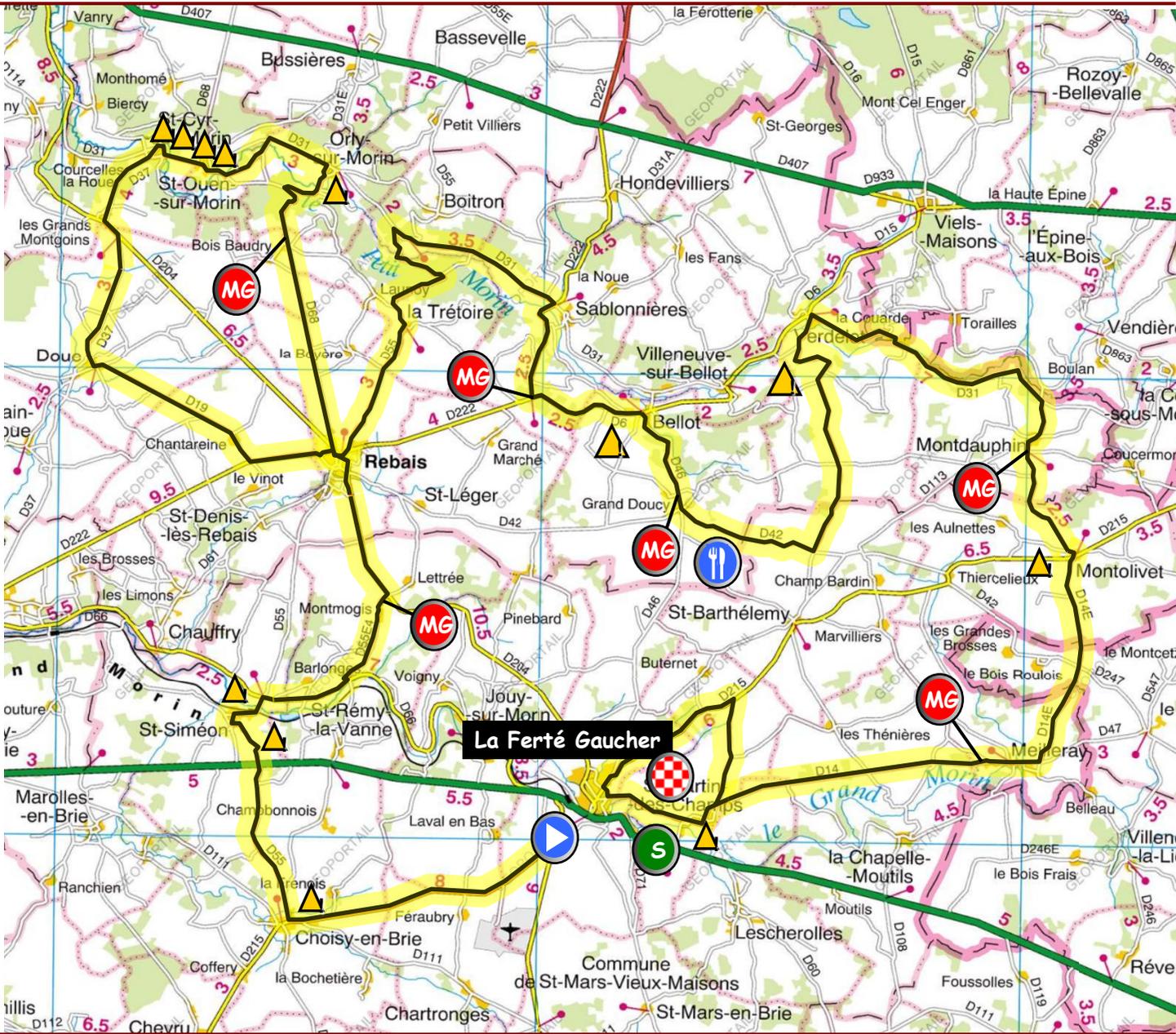
km 99,1 : **-Saint Martin Des Champs** Ralentisseur

Arrivée

Les arrivées sont jugées rue **Ernest Delbet**.

Les temps sont pris sur la ligne d'arrivée.

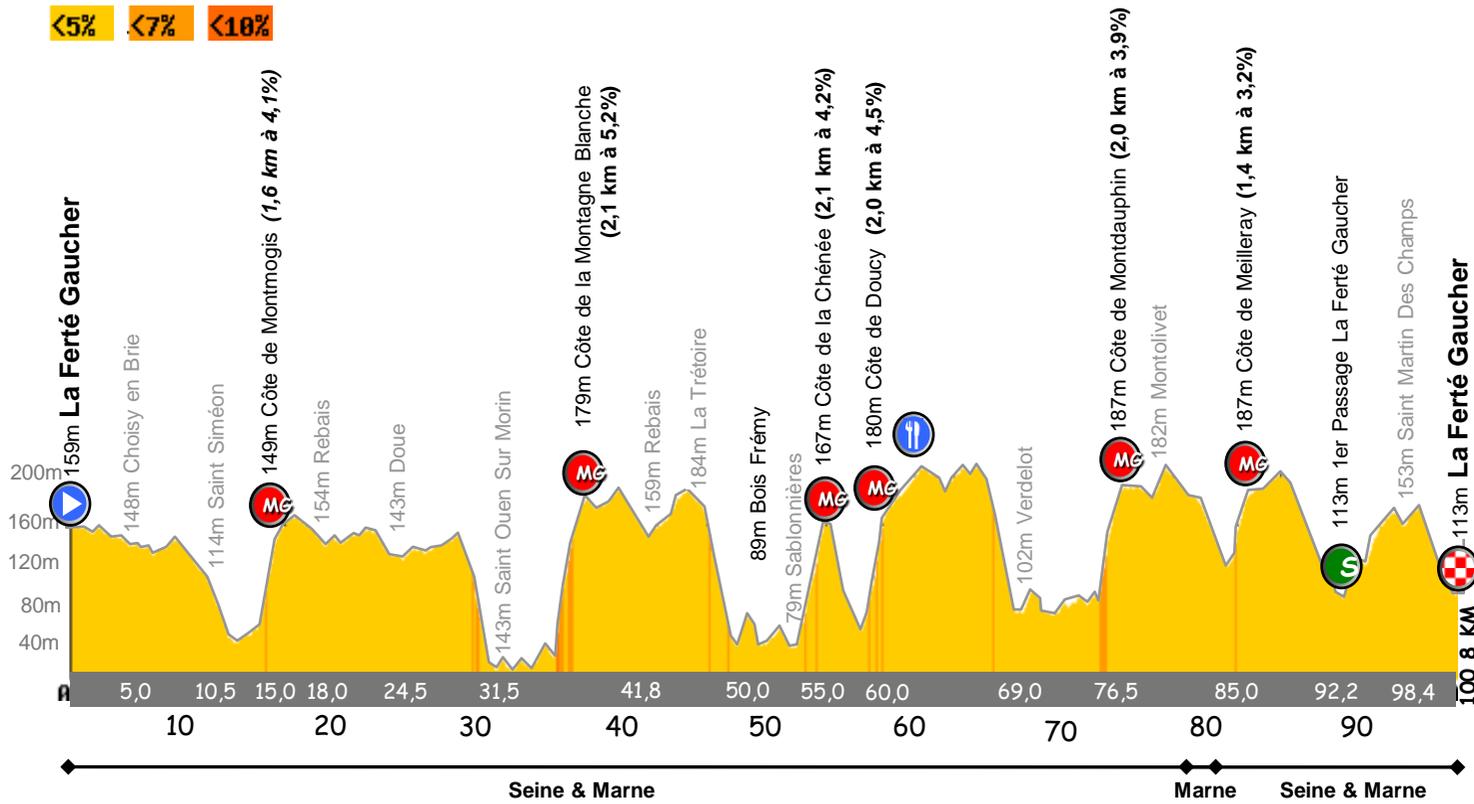
Carte du parcours



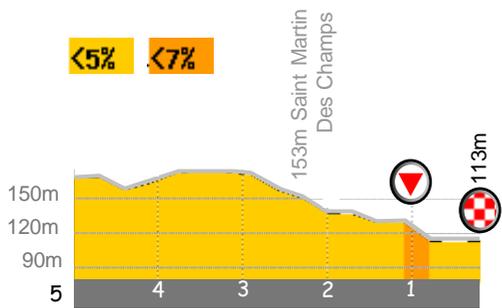
- Départ
- Passage Dangereux
- Sprint
- Meilleur Grimpeur
- Arrivée
- Zone de Ravitaillement – entre Km 60 et Km63 sur RD42



Profil de l'étape



Derniers Kms



Cérémonie Protocolaire



Protocole

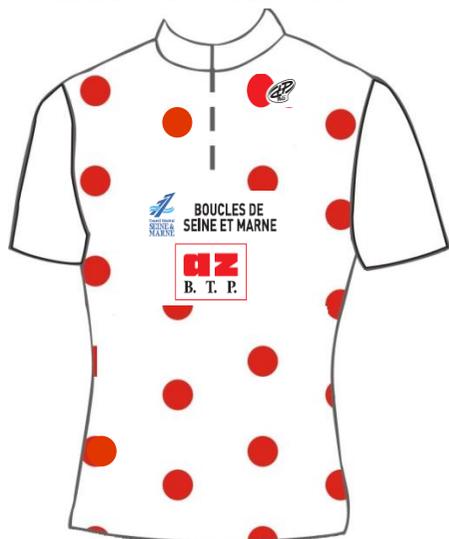
Le protocole aura lieu 10 minutes après l'arrivée sur le podium d'arrivée.



A l'issue de la 1ère étape

Se présenteront :

- les 3 premiers



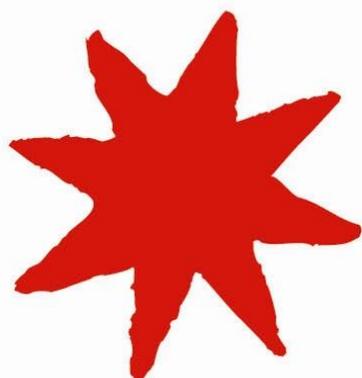
A l'issue de la 2ème étape

Se présenteront :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général au temps
- le leader du classement du meilleur grimpeur
- le leader du classement général aux points

La Jeunesse Sportive de la Ferte-Gaucher

remercie ses partenaires :



île de France



Conseil Général
**SEINE &
MARNE**



LA FERTE GAUCHER



Courtry

